

PORT DE **ROCHEFORT**

MARINE NATIONALE.

ÉTAT SIGNALÉTIQUE ET DE SERVICES.

Décret du 17 juillet 1908 sur
l'organisation du corps des
Équipages de la Flotte refondu
le 15 juillet 1914 (art. 354).

(1)

L (2)



commandé par M. (3) *Corraque Capitaine* sur le Service command des Equipages de la Flotte.

Arrêté du 30 juillet 1910
sur le Service command des
Équipages de la Flotte.

Marine. — N° 1227. — Revues et armements (Éq.) — 1923. (1301. — Raison 637.)

NOM, PRÉNOMS, FILIATION ET SIGNALÉMENT (9). <i>Compagnon François Xavier</i> Né le <i>25 novembre 1892</i> à <i>S^t Lormien</i> , canton de <i>S^t Lormien</i> département de <i>Charente Inférieure</i> profession de <i>Electricien</i> fils de <i>Louis</i> et de <i>Antoinette</i> domiciliés à <i>S^t Lormien</i> , canton de <i>S^t Lormien</i> département de <i>Charente Inférieure</i> . marié à _____ domicilié à _____ à _____ Nombre d'enfants _____ Cheveux (9) <i>Marrons clairs</i> yeux <i>Marrons</i> front <i>Fuy.</i> nez <i>Large</i> visage <i>assez</i>	GRADE ET SPÉCIALITÉ. Allocations journalières. Délégation. <i>M^{at} de 1^{re} Classe</i> <i>Electricien E. P. F.</i> <i>du 1^{er} janvier 1918</i>	INSCRIT au quartier de _____ n° _____ ou _____ immatriculé _____ au _____ H ^m . dépôt _____ N° <i>14580</i>	LIENS SUCCESSIFS AU SERVICE. Incorporé au <i>1^{er} dépôt des équipages de la flotte</i> le <i>20 mai 1913</i> comme <i>engag. volontaire</i> pour <i>5 ans</i> à la main de <i>Rochefort</i>																
	RENSEIGNEMENTS PHYSIONOMIQUES COMPLÉMENTAIRES. Taille d'un mètre <i>60</i> centimètres, Taille rectifiée : 1 mètre centimètres, Marques particulières : _____	Délégué à (4) _____ s (5) _____ domicilié à _____	PORTÉ _____ au _____ rôle d'équipage _____ sous le _____ n° _____	GRADES SUCCESSIFS. <i>app. Officier du 20 mai 1913</i> <i>M^{at} 2^{em} Classe du 1^{er} avril 1914</i> <i>M^{at} 1^{er} " Electricien E. P. F. du 1^{er} janvier 1918</i>															
RÉCAPITULATION DES SERVICES ARRÊTÉS AU _____ 19 .																			
			<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>ANS.</th> <th>MOIS.</th> <th>JOURS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>A terre</td> <td>/</td> <td>/</td> <td>/</td> </tr> <tr> <td>A la mer</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td><i>5</i></td> <td><i>9</i></td> <td><i>22</i></td> </tr> </tbody> </table>		ANS.	MOIS.	JOURS.	A terre	/	/	/	A la mer				TOTAL	<i>5</i>	<i>9</i>	<i>22</i>
	ANS.	MOIS.	JOURS.																
A terre	/	/	/																
A la mer																			
TOTAL	<i>5</i>	<i>9</i>	<i>22</i>																
Campagnes <i>Campagne de Guerre contre</i> Décorations <i>l'Allemagne du</i> Blessures <i>Levant 1914 12 mars 1919</i>																			

NOTA. — Cet imprimé est employé pour établir les relevés de services à joindre à l'appui :
 1° Des signalements d'engagés volontaires à transmettre aux préfets des départements pour les jeunes gens présents au service devant concourir à la formation de la classe d'âge; — 2° Des certificats de présence au corps; — 3° Des plaintes en désertion; — 4° Des rapports tendant à la convocation des Conseils de guerre et de discipline; — 5° Des demandes de changement de corps, des demandes d'emplois, etc.

A (6) _____, le _____ 19__.

Pour extrait conforme (7)

(8)
E. L. V. P.

DETAIL DES SERVICES.

(1) Désignation de la force navale.
 (2) Désignation du dépôt, service ou bâtiment.
 (3) Nom et grade du commandant.
 (4) Nom et prénoms du ou de la délégataire.
 (5) Degré de la parenté du ou de la délégataire.
 (6) Indiquer le lieu où se trouve le bâtiment.
 (7) A la matricule ou au livret matricule.
 (8) Commandant comptable ou président du Conseil d'administration.
 (9) Les réponses à faire à chacune des rubriques du signalement sont indiquées par la circulaire du 7 novembre 1913. (B. O., p. 1630.)

DÉTAIL DES SERVICES.

BÂTIMENTS OU SERVICES.	DATES		DÉCOMPTE								
	D'EMBARQUEMENT ou d'entrée au service.	DE DÉBARQUEMENT ou de cessation de service.	À LA MER.			À TERRE.					
			Ans.	Mois.	Jours.	Ans.	Mois.	Jours.			
<p>4^{ème} Depot 5^{ème} Depot d'Entrecasteaux Luffen 4^{ème} Depot Larouze Dunoir 2 Escadille 1^{ère} / no-2^{ème} Esc. Legue 3^{ème} chal. de la Manche Moune Honre Esc. chal. Manche</p> <p style="text-align: right;">Demobilisé le 28 août 1919 et retiré à St. Leger (Charente Inférieure)</p>	<p>20 Mai 1913 22 Mai 1913 1 Août 1913 15 Novembre 1913 1 Avril 1914 2 Avril 1914 3 Août 1914 1 Avril 1915 1 Juillet 1915 8 Juillet 1917 17 Novembre 1917</p>	<p>22 Mai 1913 1 Août 1913 1 Novembre 1913 1 Avril 1914 2 - Avril 1914 3 Août 1914 1 Avril 1915 1 Juillet 1915 8 Juillet 1917 17 Novembre 1917 12 Mars 1919</p>									
		Totaux									

- (1) A la matricule ou au livret matricule.
- (2) Indiquer le lieu.
- (3) Commandant comptable ou président du conseil d'administration.

Vu pour extrait conforme (1) a la matricule



, le 3 Août 1919
ROCHEFORT-s/-MER le 3 Août 1919
 L'OFFICIER DES EQUIPAGES Moyson
 (3)
 se joit au Com' du Bureau Maritime de Recrutement

J. Moyson